Michaël Bardin

LES PARTIS POLITIQUES ET L'OUTIL NUMÉRIQUE

Comme l'affirme Vinton Cerf, internet est un « facilitateur de droits » offrant à la population « de nouvelles manières […] d'exercer leurs droits humains et civiques »[1]. En ce sens, il était inévitable que les partis politiques s'intéressent à la « révolution technologique ». La conséquence directe de cette rencontre est une modification profonde, non pas de la politique en elle-même, mais de la manière de « faire de la politique ». Plus simplement, il n'est plus aujourd'hui de campagne électorale réussie sans une communication numérique maîtrisée. Cela étant, ce n'est sans doute pas le volet le plus intéressant de l'utilisation de l'outil numérique par les partis en ce qu'elle apparaît comme une évolution inéluctable. L'affirmation de Vinton Cerf prend tout son sens avec l'émergence de « partis politiques numériques », qui se fondent sur une crise de la représentation relayée par une double idée : une contestation latente et le replacement du citoyen au cœur de la vie politique.

La contestation prend sa source dans des critiques récurrentes adressées aux partis politiques. Il s'agit tout autant d'une contestation de la professionnalisation de la vie politique que de l'incapacité de ces derniers à remédier à une situation sociale dégradée. Le second fondement de ces partis numériques prend acte de ces différents éléments pour conclure que la seule issue consiste à replacer le citoyen-électeur au centre de la vie politique. En clair, l'inefficacité des partis conduit les citoyens à chercher à assumer directement ce que la représentation n'est plus

1. Vinton G. Cerf, « Internet Access Is Not a Human Right », *The New York Times*, 4 janvier 2012. Vinton Cerf a créé, avec Bob Kahn, la suite TCP/IP (l'ensemble des protocoles utilisés pour le transfert des données sur internet). Colauréat du prix Turing en 2004, il est considéré comme l'un des pères fondateurs du réseau internet.

à même de faire. La coïncidence entre une crise du régime représentatif que l'on estime sans précédent et le développement d'internet et des facilités de communication qui en découlent n'est pas fortuite. L'influence du numérique sur les citoyens et sur ce qu'ils attendent de leurs représentants est indéniable : le développement des médias grâce aux nouvelles technologies, avec même un dépassement des médias classiques au profit d'une information, dont la qualité et la justesse restent à définir, par les réseaux sociaux démontre que le cadre de la représentation s'est complexifié et que les rapports du citoyen à la politique ont clairement changé. Aujourd'hui, aucun responsable politique ne saurait se soustraire à une légitimité médiatique aux contours, si ce n'est incertains, du moins fluctuants.

Il s'agit là du premier « choc » en matière de culture politique, qui cependant est immédiatement suivi d'un second : si le citoyen est désormais « informé » quasiment en temps réel, il lui est également possible de s'exprimer et même de contester, là encore, en temps réel. De fait, la crise de la représentation actuelle n'est pas seulement imputable à l'évolution vers un espace public modernisé et connecté, mais également à la prise de conscience qu'au-delà de la contestation une capacité d'action simplifiée par l'outil numérique est possible.

Point de départ ou simple relais, le numérique est aujourd'hui tout autant un outil de communication qu'un moyen d'éveil politique. Cela dit, le renouveau de la politique, et des partis, grâce au numérique reste discutable.

D'un outil de communication à un moyen « d'éveil politique »

La communication politique modernisée

La campagne présidentielle française de 2017 a révélé aux yeux du grand public toute l'ampleur d'un aspect souvent ignoré de la « révolution numérique ». Pour la première fois, l'ensemble des candidats ou presque a clairement assumé le fait de mener une campagne électorale où les agences de stratégie numérique se sont imposées comme un élément incontournable. L'outil numérique n'est pourtant pas nouveau et il intéresse les partis politiques français depuis la campagne présidentielle de Barack Obama en 2008 – considérée comme un modèle du genre.

Sans entrer dans des considérations trop techniques, un exemple tel que la plateforme NationBuilder permet d'illustrer les mécanismes de cette stratégie numérique. Sous cette appellation emphatique se cache

un système de gestion de contenu (souvent appelé CMS pour *content management system*) créé en 2009 aux États-Unis. Quelle que soit la structure « cliente », le modèle proposé repose sur quatre éléments : un *site internet* qui va servir de base au développement d'une *communauté* et permettre, une fois l'adhésion à cette dernière entérinée, d'organiser des *collectes de fonds* (le *fundraising* traditionnel aux États-Unis), mais aussi et surtout de mettre en œuvre une *communication* plus efficace car plus ciblée. Dans sa partie visible, la stratégie de communication se fonde sur une double acceptation : celle d'une adhésion, qui entraîne celle de la fourniture de données personnelles. Jusqu'ici, rien de très innovant, puisque le soutien des militants et des sympathisants est une donnée assez classique des campagnes politiques. Où l'outil numérique devient orwellien, c'est dans la capacité des CMS à optimiser les données personnelles fournies. Ainsi, NationBuilder permet, par l'intermédiaire d'une fonction « *Match* », d'automatiser la collecte de données personnelles issues de plusieurs réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, etc.) grâce à une simple adresse e-mail. Par là même, au-delà de l'adhérent, c'est l'ensemble de son réseau social et de son activité numérique qui sont analysés. Mais l'outil va plus loin : il se « nourrit » plus largement encore puisqu'il recoupe ces informations avec d'autres types de données, publiques (celles de l'Insee, par exemple) ou privées (par l'achat ou la location de bases de données collectées par des entreprises). Et si toutefois ce ciblage électoral et militant semble trop superficiel et dégagé de toute réalité pratique, qu'à cela ne tienne, des applications rendent possible de mesurer l'activité numérique d'un utilisateur (Klout) ou de le géolocaliser (Foursquare) et, parce qu'il est des éléments inhérents à toute campagne électorale, une application telle que Knockin permet de gérer un fichier de militants, une cartographie électorale, et donc de mettre en place des campagnes de porte-à-porte rationalisées.

À l'heure des débats sur le fichage de masse et les atteintes à la vie privée, et alors que la fonction « Match » de NationBuilder est proposée aux clients français depuis 2013, elle n'a été désactivée en France qu'à la fin du mois de mars 2017 après une négociation entre la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et l'éditeur.

En lien direct avec l'élection présidentielle de 2017 et au regard de l'usage quasiment systématique de ces nouveaux instruments par les candidats, il convient de constater qu'il ne s'agit pas là d'une « méthode miracle » conduisant irrépressiblement à la victoire. Cependant, il s'agit sans doute non seulement d'une nouvelle manière de conduire, et même de rationaliser, les campagnes électorales, mais aussi et surtout d'un

« démultiplicateur d'effets ». De ce point de vue, l'efficacité de la campagne d'Emmanuel Macron doit beaucoup aux outils numériques, tant en ce qui concerne la faculté d'atteindre puis de mobiliser un électorat potentiel que de s'assurer de l'efficacité des actions entreprises. Les outils numériques ont été utilisés pour « scénariser » la campagne : susciter l'attente, alimenter les interrogations et même la curiosité, et mettre en scène les réponses. En bref, appliquer des méthodes relevant du pur marketing.

Néanmoins, au-delà de la stratégie de communication politique, et pour reprendre une expression en vogue dans le monde économique, internet peut agir comme une sorte d'« incubateur politique » calqué sur le modèle désormais connu des incubateurs d'entreprises (autrefois désigné comme des « pépinières »). Par simplification, internet tend à servir soit de lit, soit de relais. Mais à quoi ? À une contestation latente à l'égard des institutions, de la classe politique ou des partis politiques. En ce sens, internet et le numérique constituent un vecteur de cristallisation de cette contestation qui sert de tremplin à un investissement citoyen nouveau dans la vie politique.

Un vecteur de cristallisation de la contestation

L'apport majeur de l'outil numérique à la vie politique se trouve sans doute dans l'émergence de nouveaux mouvements. Le numérique est un formidable « accélérateur de démocratie », et il change, dans une profondeur qui reste à déterminer, les démocraties. Tout se dit et s'écrit sur ces nouveaux mouvements, définis comme les premiers éléments d'une *e-démocratie*, incarnation de la politique du futur et du basculement d'une démocratie de représentation à une démocratie de participation. Dans tous les cas, la naissance de ces mouvements est guidée par un phénomène de rejet des partis et du système existants dans un contexte économique, politique et social difficile. L'émergence d'En Marche ! en est un exemple, mais d'autres en Europe ont cristallisé un malaise plus profond et plus ancien. L'émergence du Mouvement 5 étoiles en Italie est due aux errements de la classe politique mais également aux difficultés économiques du pays. Le cas de Podemos en Espagne, fondé en 2014, s'explique lui aussi par une crise économique et sociale qui dure depuis 2008 et par un bipartisme qui est resté quasiment inchangé depuis la transition démocratique.

Cela étant, la naissance de ces mouvements n'est pas toujours le fruit d'un malaise aussi « profond », comme le démontre l'exemple du Parti pirate en Suède. Né en 2006, son nom même est une bravade à l'encontre des premières mesures de lutte contre le téléchargement illégal. À dire

vrai, ce ne sont pas tant les résultats électoraux du parti qui sont remarquables que l'établissement et la diffusion d'un modèle par le seul biais d'internet. En effet, au plus haut de leur popularité, les pirates suédois ne recueillaient guère plus de 7 % des voix lors des élections européennes de 2009 – ce qui leur permit d'obtenir deux sièges. Seuls peut-être le Parti pirate allemand (deux cents élus régionaux et municipaux) et plus récemment les pirates islandais (dix députés sur les soixante-trois sièges de l'Althing) font montre d'une insolente réussite. Il n'empêche que le Parti pirate suédois va inspirer la création de partis pirates dans plus de soixante pays (et même d'un Parti pirate international en 2010 et d'un Parti pirate européen en 2014).

La souplesse structurelle et la possibilité d'utiliser librement l'*étiquette* « Parti pirate » sont autant d'éléments favorisant la diffusion du modèle ; car, pour le reste, les partis pirates s'engagent surtout sur un libre accès « aux informations culturelles et scientifiques ». Plus sûrement, un parti pirate est une organisation peu marquée politiquement qui permet – aux candidats comme aux électeurs – d'exprimer leur défiance à l'égard des partis traditionnels. Fondé ou non, et au gré des difficultés économiques et politiques, le souhait de renouveler la classe politique s'est mué en un véritable antipartisme institutionnalisé visant à replacer le citoyen au cœur du débat politique.

Cet antipartisme est présent à divers degrés dans toutes ces formations nées sur internet ou grâce à internet. Si l'outil numérique n'est pas toujours l'instigateur de ces mouvements, il en est systématiquement le catalyseur.

Ainsi, Podemos trouve son origine dans le mouvement 15-M (pour 15 mai 2011, date des manifestations organisées dans plus de soixante villes espagnoles), que la presse rebaptisera « mouvement des Indignés ». L'initiative de ce mouvement va en « fédérer » d'autres – notamment une autre association citoyenne (La vraie démocratie maintenant !), disposant d'une large audience sur les réseaux sociaux et dont la devise, plus qu'évocatrice, est « Nous ne sommes pas des marchandises dans les mains des politiciens et des banquiers ». Le point d'orgue de ce mouvement citoyen est la « marche pour la dignité » qui s'est déroulée à Madrid en mars 2014, soit quelques semaines avant les élections européennes. Cette importante mobilisation fait écho à la publication en ligne d'un manifeste signé par une trentaine d'intellectuels, de journalistes et autres personnalités de la société civile. Intitulé *Prendre les choses en main : convertir l'indignation en changement politique*, son retentissement constitue l'acte de naissance du parti politique Podemos. Après un succès d'estime lors des

élections européennes (8 % des voix et cinq sièges au Parlement) grâce à un programme essentiellement basé sur les revendications des manifestants anti-austérité et sur une tête de liste médiatique, Pablo Iglesias, jeune professeur de science politique, Podemos s'impose surtout durant les élections générales de 2015 et de 2016, lorsqu'il parvient à faire entrer au Parlement espagnol soixante et onze députés et seize sénateurs.

Ce succès électoral n'atténue pas pour autant l'antipartisme de la formation qui, selon son leader, « n'est un parti politique que pour des raisons légales ». Un tel positionnement n'est pas sans susciter des commentaires et même des critiques. À titre d'exemple, le politologue espagnol José Ramón Montero estime que Podemos est « une force politique [dont les] caractéristiques idéologiques initiales combinent, à des doses plus ou moins importantes, et de manière extrêmement simplifiée, le néopopulisme, l'anti-européanisme, l'antipartisme, et l'anti-systémisme, avec un gauchisme maximaliste appliqué sans beaucoup de nuances à toutes les causes et à tous les dirigeants[2] ».

Une telle définition fait écho, au moins partiellement, au positionnement du Mouvement 5 étoiles. Né du blog d'un comique italien, Beppe Grillo, et d'une structuration des échanges entre ses sympathisants grâce aux réseaux sociaux, ce mouvement cultive une marginalité assumée puisqu'il a toujours refusé de bénéficier des financements publics offerts aux partis politiques et que, contrairement à Podemos, qui semble plus hésitant, il rejette toute alliance d'envergure avec les partis traditionnels.

Ces mouvements quasiment créés sur internet prônent une cyberdémocratie. L'idée de départ est, entre autres, de donner aux citoyens une influence directe sur leurs représentants, mais aussi de faire que les représentants soient plus représentatifs des citoyens. En bref, il s'agit de mettre en œuvre une politique permettant, selon le porte-parole de Podemos, aux « gens normaux de faire de la politique » (mais *quid* de la définition des gens normaux ? Une personne n'ayant jamais exercé de mandat ?) et de provoquer ainsi un renouveau de la classe politique.

Cette même idée se retrouve dans les statuts du Mouvement 5 étoiles, qui prévoient que nul ne peut se porter candidat pour le mouvement s'il a déjà participé, sous une autre étiquette, à une compétition électorale, ou encore si son casier judiciaire n'est pas vierge. Autant dire qu'avec de tels prérequis le parti s'évite tout problème de transfugisme… Si Podemos est moins précis sur la question, le système de primaires en ligne qu'il a instauré permet d'ouvrir largement la compétition électorale.

2. José Ramón Montero, « Podemos como laboratorio político », *El País*, 13 juin 2014.

Dans les deux cas, et presque logiquement, ces formations laissent une large place à des profils habituellement sous-représentés au sein de la classe politique (la moyenne d'âge est très inférieure à ce qu'il en est au sein des partis traditionnels, la parité est très largement respectée, les candidats sont issus de la société civile et dotés le plus souvent d'une expérience plus militante que politique). En définitive, c'est surtout de ce point de vue que ces mouvements concrétisent leur rejet des partis, car en matière de fonctionnement la différence est moins évidente.

La réalité de la nouveauté numérique en politique

Nouveaux mouvements, nouvelles méthodes ?

Le point commun à ces formations est leur volonté de promouvoir une démocratie renouvelée et participative par le biais d'internet et des nouvelles technologies – pour reprendre des termes à la mode et aux contours quelque peu abscons, une « démocratie liquide » ou « délégative », qui offrirait une synthèse de la démocratie représentative et de la démocratie directe.

Encore faut-il, au-delà des mots, la mettre en œuvre, et c'est sans doute là que le bât blesse. De ce point de vue, seuls les partis pirates y sont parvenus, notamment par l'utilisation du logiciel LiquidFeedback, sorte de plateforme d'idées qui peut être enrichie par les utilisateurs et qui permet le vote et l'adoption de propositions. En y regardant de plus près, des partis comme Podemos et *a fortiori* le Mouvement 5 étoiles sont assez loin de ce modèle. La prise de décision, même sous couvert de consultations, conduit parfois à ce que certains désignent comme un « centralisme cybercratique »[3].

Ainsi, les statuts de Podemos (consultables en ligne) affirment que le mouvement est « la structure organisationnelle la plus démocratique, ouverte et plurielle, qu'a connue le pays ». Fondé autour d'une « assemblée citoyenne » regroupant l'ensemble des adhérents, Podemos présente un « conseil citoyen » constitué de dix-sept dirigeants locaux et nationaux, de soixante-deux membres élus par l'assemblée citoyenne et d'un secrétariat général. Par ailleurs, et ici les statuts du parti espagnol sont plus discrets, un « conseil de coordination » (composé de dix à

3. Cf. notamment Stefano Ceccanti et Salvatore Curreri, « I partiti antisistema nell'esperienza italiana : il MoVimento 5 Stelle come partito personale autoescluso », *Diritto pubblico comparato ed europeo*, n° 3, 2015, p. 799-832.

quinze personnes) est nommé par le conseil citoyen, sur proposition du secrétaire général. Ce dernier conseil a pour fonction de coordonner les travaux des différentes instances et d'assumer celles qui ne relèveraient pas du conseil citoyen.

Face à une telle structure, certains observateurs, comme Antonio Elorza, n'ont pas hésité à faire un parallèle entre cette organisation et celle de l'Union soviétique[4]… La souveraineté est bien confiée à la base, mais les décisions politiques sont prises par le sommet. En pratique, l'examen minutieux des statuts permet d'affirmer que l'influence de la base ne s'exerce, de manière effective, qu'au moment de la désignation des organes de direction et surtout du secrétaire général. En dehors de cette période, toutes les instances sont subordonnées aux décisions politiques de ce dernier. La seule manière de s'opposer, prévue par les statuts, est d'engager une procédure de destitution, qui ne peut être initiée qu'à la demande de 30 % des membres de l'assemblée citoyenne, soit 30 % de la totalité des adhérents.

Quant au « non-parti » Mouvement 5 étoiles (comme il se désigne lui-même), il a adopté des « non-statuts » (consultables en ligne) qui tiennent en tout et pour tout en huit articles. En dehors du fait de déclarer que cette formation est « une plateforme de discussion et de consultation qui a pour origine et épicentre le site internet du mouvement », que l'adhésion est gratuite et que la participation se fait exclusivement par l'intermédiaire du site, pas un mot sur le fonctionnement interne ou les modalités de participation des adhérents. Et pour cause, cette participation se concrétise sous la forme de sondages et de questions qui sont déterminés, sur le fond comme sur la forme, par les dirigeants. Cette absence d'organisation met en évidence la forte personnalisation du mouvement autour du personnage de Beppe Grillo.

En définitive, à l'heure où le recours aux primaires est devenu dans tous les partis politiques presque incontournable, l'implication directe du citoyen dans le processus de décision politique, prônée par ces mouvements, reste assez limitée. Par ailleurs, la concrétisation exclusive ou presque de cette participation par le biais d'internet soulève au moins deux remarques. D'une part, les deux mouvements disposent du monopole de l'information : leurs adhérents ne peuvent se prononcer que sur ce qui leur est proposé. Par extension, ce monopole dégage les dirigeants de tout contrôle immédiat et continu. D'autre part, la participation *via*

4. Antonio Elorza, « Podemos *ou le léninisme aimable* », *Histoire & Liberté*, n° 58, 2015, p. 115-128.

internet n'est en aucun cas obligatoire. Ainsi, cela revient à ériger en « volonté », sinon des citoyens, du moins des adhérents, ce qui n'est souvent que le choix d'une minorité. À titre d'exemple, le Mouvement 5 étoiles revendique cent trente-cinq mille adhérents en 2017, mais les différents sondages et questionnaires régulièrement proposés ne recueillent en moyenne que trente mille réponses. De même, en 2014, Pablo Iglesias devient le premier secrétaire général de Podemos avec 88,6 % des voix, soit le soutien d'environ quatre-vingt-quinze mille sympathisants. Un véritable plébiscite qu'il convient pourtant de relativiser au regard des plus de deux cent cinquante mille inscrits qui pouvaient effectivement participer à cette élection[5]. Par ailleurs, la totalité des soixante-deux membres du conseil citoyen, qui ont été désignés lors de ce même scrutin, formait une liste présentée et soutenue par l'équipe d'Iglesias. Dans tous les cas, ces différentes remarques démontrent soit que l'utilisation de l'outil internet ne suffit pas forcément à remobiliser l'électorat, soit qu'il n'est pas le meilleur moyen de s'adresser à ce même électorat.

L'apport à la démocratie

Le difficile passage de la contestation à l'exercice du pouvoir

Si ces formations semblent plus à même d'entendre la voix des citoyens, il reste à s'interroger sur leur apport au débat démocratique et au bon fonctionnement des institutions. Et de ce point de vue, les positionnements divergent clairement et de nombreuses interrogations restent en suspens.

Pour des raisons différentes, il est encore difficile aujourd'hui de mesurer l'impact réel des partis pirates ou d'une formation comme Podemos. Les responsables politiques élus sous l'étiquette des premiers occupent une position souvent trop marginale pour exercer une réelle influence. Seule la victoire du Parti pirate islandais lors des élections législatives d'octobre 2016 est véritablement significative. Sans réellement d'états d'âme, ce dernier, après avoir échoué à former une coalition gouvernementale, s'est allié au Mouvement des verts et de gauche ainsi qu'aux centristes du Parti du progrès.

Ce type de jeu d'alliances explique également les difficultés du Parlement espagnol à investir un gouvernement entre 2015 et 2016.

---

5. Un écart similaire peut être constaté à l'occasion de la deuxième assemblée citoyenne de Podemos, qui se déroule en février 2017. Pablo Iglesias est reconduit dans ses fonctions avec 89,09 % des votes, soit cent cinquante-cinq mille voix, alors que le mouvement revendique plus de quatre cent cinquante mille inscrits au moment du vote (Participa.Podemos.info).

Podemos est en partie responsable de cette période d'incertitude, notamment parce qu'il a refusé de s'allier avec le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Ce refus a été l'occasion de voir poindre des dissensions, qui perdurent en 2017, entre les deux leaders du parti : le secrétaire général, Pablo Iglesias, et le porte-parole de Podemos à la Chambre des députés, Íñigo Errejón. Si le premier semble rester fidèle à l'idée de mobilisation sociale du mouvement 15-M, le second prône un « changement de cap », avec une approche plus institutionnelle concrétisée par des alliances. Lors des élections générales anticipées du 26 juin 2016, Podemos rejette tout rapprochement avec le PSOE mais s'allie, au sein d'une coalition dénommée Unidos Podemos, avec Izquierda Unida (gauche radicale) et Equo (parti écologiste). Il faut d'ailleurs reconnaître que ce compromis a été décidé par les adhérents du mouvement lors d'une consultation en ligne, dont le taux de participation a été de 30 %.

Le refus de s'allier à d'autres partis politiques est une caractéristique du Mouvement 5 étoiles depuis son entrée au Parlement italien. Et ce, parfois au prix de blocages très importants. À titre d'exemple, le refus du parti de prendre position avec la majorité ou l'opposition pour la désignation des juges constitutionnels a conduit la Cour à travailler avec trois juges manquants pendant presque deux ans[6]. Ce refus systématique d'être un « parti comme les autres » (voire d'être simplement un « parti politique ») amène forcément à s'interroger sur la pérennité de tels mouvements.

Le devenir des partis numériques

L'antipartisme revendiqué renforce (au moins *a priori*) l'idée de mouvements populistes, mais il est aussi souvent le reflet d'une absence de projet politique clair. Le Mouvement 5 étoiles cultive ainsi une ligne politique parfois difficilement identifiable : défense de l'environnement, lutte contre la « malbouffe », sortie de la zone euro, opposition à l'immigration, ou encore réduction du temps de travail à vingt heures par semaine… Au début de l'année 2016, et après de longues tractations, le mouvement renonce à soutenir l'union civile pour les couples de même sexe[7] (malgré une consultation en ligne et le vote favorable de 80 % des participants) afin, selon les observateurs, d'éviter de s'aliéner les voix de droite en vue

6. Cf. Michaël Bardin, « La vie de la Cour constitutionnelle en 2015 », *Annuaire international de justice constitutionnelle, 2015*, vol. 31, 2016, p. 796-799.

7. Catherine Tzutzuiano, « Quand vouloir unir divise », *La Lettre d'Italie*, n° 8, 2016, p. 11-12.

des élections municipales. Ces quelques exemples constituent surtout des éléments rassembleurs, si ce n'est « racoleurs », sans aucune logique d'ensemble. En rassemblant aussi bien des électeurs de gauche et de droite que des abstentionnistes, le Mouvement 5 étoiles est certes devenu une formation de premier plan (tant par son nombre d'élus que d'adhérents), mais qui n'est sans doute que le « réceptacle du moment » des frustrations de l'électorat italien. Grâce à ses résultats électoraux inattendus, le non-parti a accédé, en quelques années, à d'importantes responsabilités à tous les niveaux de décision (au Parlement italien, au Parlement européen, dans les conseils régionaux et municipaux) et mesure désormais toute la difficulté que recouvre l'exercice du pouvoir : dissensions au sein de la direction du mouvement, exclusion de certains membres à la suite de critique sur la « démocratie interne », remise en cause de la probité de proches collaborateurs de Virginia Raggi, élue premier édile de Rome en 2016, etc. Un phénomène que connaît également Podemos, qui risque d'éprouver des difficultés à soutenir les revendications parfois contradictoires des mouvements citoyens comme 15-M tout en formant des alliances politiques.

Reste le modèle, plus international, proposé par les partis pirates. Ces derniers renvoient clairement davantage à un « concept » qu'à une force politique organisée. Le modèle existe grossièrement et, puisque c'est le leitmotiv, il est « libre d'accès ». Il suffit pour s'en convaincre d'observer les conditions d'adhésion au Parti pirate international (qui reprend les principes posés dès 2006 par le Parti pirate suédois pour l'utilisation de l'étiquette « pirate ») : il convient de souscrire à la philosophie de l'association, d'utiliser le mot « pirate » dans sa dénomination et de fonctionner sur des principes démocratiques.

Cela dit, c'est surtout la faiblesse des propositions de cette formation qui la condamne à de faibles résultats électoraux. En dehors de la lutte pour le libre accès à la culture, cette dernière semble surtout avoir des revendications : beaucoup de critiques pour peu de propositions. Le caractère participatif de l'élaboration de son programme actuel (les propositions des adhérents qui recueillent le plus de soutien sont ensuite discutées, amendées et finalement votées, tout le processus se déroulant en ligne) constitue bien une nouveauté, mais qui, pour l'instant, conduit à un résultat d'une pertinence limitée.

C'est finalement ce qui lie tous ces mouvements politiques nés ou popularisés par le biais d'internet et des nouvelles technologies qui constitue peut-être leur limite : la volonté de passer d'une activité de contestation à une véritable activité politique au sein des institutions,

tout en respectant la « participation active » promise aux adhérents – autrement dit, comme pour n'importe quel parti politique, le passage à un programme qui devra être fidèlement mis en œuvre avec transparence et cohérence.

RÉSUMÉ

Les partis politiques n'échappent pas à la révolution numérique. Si internet bouleverse la communication politique, il est aussi le lieu où se cristallisent les critiques et éventuellement les attentes des électeurs. Mais, au-delà, l'outil numérique s'avère être un moyen pour les citoyens de se substituer aux partis politiques ou tout au moins de participer plus étroitement à la vie politique.